QUELS BESOINS D'INFORMATIONS STATISTIQUES POUR COMPRENDRE LES INEGALITES DE DEPENSES DE SOINS ?

Michel REGEREAU (CFDT)

Pour savoir de quelles informations on a précisément besoin, il faut d'abord définir clairement les hypothèses que l'on souhaite confirmer ou infirmer.

- Dans le cadre actuel, c'est l'Etat, gouvernement et Parlement qui gèrent l'Assurance Maladie puisqu'ils fixent les recettes, les dépenses (Ondam) ainsi que la politique de santé.
- Les organisations syndicales qui siègent avec les employeurs et les associations de malades sont donc les représentants des assurés sociaux, à la fois financeurs et usagers du système de soins.

C'est dans ce cadre que pour la CFDT,

les informations doivent essentiellement permettre de mener une réflexion sur :

- les inégalités d'accès aux soins.
- les disparités de condition de vie et de travail.

LES INFORMATIONS NECESSAIRES

Données quantitatives :

- sur l'aspect financier de l'accès aux soins,
 - Dépassements, reste à charge, secteur 2, tarifs prothèses ;
 - Impossibilité de trouver un spécialiste de secteur 1 parfois ;
 - Inégalité dans l'accès à une complémentaire.
- sur l'aspect géographique de l'accès aux soins.
 - L'argent suit-il le malade ou le professionnel ?
 - Ecart de densité qui influence dépense et écarts de pratique.
- sur les comparaisons de morbidité professionnelles et géographiques.
 - Statistiques permettant de croiser la catégorie socioculturelle, l'exposition aux risques et l'état de santé.
 - Pour AT-MP il est aussi nécessaire de mieux connaître l'affectation des dépenses de soins aux deux branches de la Cnamts (maladie et AT-MP).

• Données qualitatives :

- sur la sécurité,
 - * Mortalité, morbidité, maladies nosocomiales...
- sur la réactivité,
 - * Continuité, parcours de soins, ville, hôpital, médico-social...
- sur l'efficacité,
 - * Suivi de la prévention versus soins curatifs.
- sur l'efficience.
 - * Affiner les comparaisons U.E. et O.C.D.E.

Aujourd'hui des informations existent

- Sur les aspects quantitatifs :
 - SNIIRAM,
 - Monaco,
 - Répertoire des maladies professionnelles et de Accidents du Travail
- Sur les aspects qualitatifs :
 - Ameli-direct,
 - CAPI.

EN CONCLUSION

- Disposer de données est essentiel,
- Il faut exploiter celles qui existent déjà et donc renforcer les travaux de recherches,
- Il faut développer tout système permettant d'avoir des informations « combinables » sur les prises en charge du RO et du RC,

Toutefois, quel que soit le système d'information considéré, il faut savoir jusqu'à quel niveau de détail il faut descendre, pour:

- Comprendre et piloter les dépenses de santé ;
- Connaître l'état de santé des populations selon le lieu géographique leur profession et leur exposition aux risques.

Au-delà de la problématique des systèmes d'information ... aujourd'hui la question est de savoir si on peut concilier liberté de prescription et liberté d'installation avec égal accès aux soins ?

Des études complémentaires sur la corrélation entre densité des professionnels de santé et recours aux soins (en + et en -) devrait permettre de voir si ce n'est pas un motif soit de dépenses inutiles soit de problème d'accès aux soins.